

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	11
Votants	12
absents	04
Procurations	01

**L'an Deux Mil vingt trois**

**Le 18 Septembre**

Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **13 septembre 2023**

**PRESENTS:** Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. CONTAMINE David. DECLE Sébastien. FALLEAU Geneviève.

**ABSENTS :** DELACOTE Aurélie. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie. PERTUIS Martine.

**PROCURATIONS:** DELACOTE Aurélie à FORT Sylvette

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme REBEYROL Elodie a été élue.

**OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION HNP**

**Vu** la loi n°83-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, ainsi que les textes subséquents ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'association H.N.P. (Hautefort Notre Patrimoine) souhaite publier un recueil sur les mémoires de Marie-Thérèse de Damas d'Hautefort.

Afin de soutenir cette association et plus particulièrement ce projet, la commune propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2 000 €.

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal d'adopter l'attribution de cette subvention pour l'année 2023.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré,**

- **DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'association H.N.P. pour l'année 2023.
- **D'IMPUTER** la dépense en résultant au budget principal, au compte 65748.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant au dossier.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230918-2023-69-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/09/2023

Affichage : 20/09/2023

HAUTEFORT le 18/09/2023

LE MAIRE,

Jean Louis PUJOLS